

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 01 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 01 avril à 20 h 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 26 mars 2026 s'est réuni en mairie annexe au 3 place de l'église, sous la présidence de Madame Aurélie GALLET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de conseillers absents : 0

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 15

Étaient présents : Mme Aurélie GALLET, M. Stéphane CHARTIER, Mme Marie POULLE, M. Nicolas GUILLON, Mme Clarisse BODIN, M. Patrick HUET, Mme Annie ELOY, M. Dany BERGE, M. Jean-Marc LEMOINE, Mme Emmanuèle VOLTZ, Mme Claire BISERAY, Mme Carole PARCÉ, M. Stéphane CHARBONNIER, Mme Marie-Agnès PLATEAU, M. Adrien BOUCHET
Secrétaire de séance : M. Nicolas GUILLON

I – FIXATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le conseil décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et des adjoints, comme suit :

Maire : 28 % au lieu de 44,3 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,

Adjoints : 10.70 % au lieu de 11,77 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Il est précisé que ces montants demeurent inférieurs aux taux maximaux autorisés par la réglementation en vigueur.

II – DÉLÉGATION DE FONCTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de donner délégation au maire, pour la durée de son mandat, dans les domaines suivants :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De passer les contrats d'assurance ;
- De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière communal ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont ni grevés, ni de conditions, ni de charges ;
- De fixer les rémunérations et régler les frais d'honoraires et des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- De fixer les reprises d'alignement en application des documents d'urbanisme ;
- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximal de 20 000 € autorisé par le conseil municipal ;
- D'autoriser au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

II – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNALES

VOIRIE	Aurélie GALLET, Stéphane CHARTIER, Nicolas GUILLON, Patrick HUET, Jean-Marc LEMOINE, Stéphane CHARBONNIER, Adrien BOUCHET
VIE ÉDUCATIVE ET AFFAIRES SCOLAIRES	Aurélie GALLET, Marie POULLE, Clarisse BODIN, Emmanuèle VOLTZ

FINANCES	Aurélie GALLET, Stéphane CHARTIER, Nicolas GUILLON, Patrick HUET, Jean-Marc LEMOINE, Emmanuèle VOLTZ, Carole PARCÉ
FÊTES ET CÉRÉMONIES	Aurélie GALLET, Marie POULLE, Clarisse BODIN, Annie ELOY, Emmanuèle VOLTZ, Carole PARCÉ, Stéphane CHARBONNIER, Marie-Agnès PLATEAU
COMMUNICATION	Aurélie GALLET, Marie POULLE, Dany BERGE, Emmanuèle VOLTZ, Marie-Agnès PLATEAU
URBANISME	Aurélie GALLET, Stéphane CHARTIER, Nicolas GUILLON, Dany BERGE, Claire BISERAY, Adrien BOUCHET
CIMETIÈRE	Aurélie GALLET, Stéphane CHARTIER, Patrick HUET, Annie ELOY, Jean-Marc LEMOINE
BÂTIMENTS	Aurélie GALLET, Stéphane CHARTIER, Nicolas GUILLON, Clarisse BODIN, Patrick HUET, Jean-Marc LEMOINE, Claire BISERAY, Carole PARCÉ, Stéphane CHARBONNIER, Adrien BOUCHET
FLEURISSEMENT ET EMBELLISSEMENT	Aurélie GALLET, Stéphane CHARTIER, Marie POULLE, Clarisse BODIN, Annie ELOY, Claire BISERAY, Marie-Agnès PLATEAU
ÉCONOMIE LOCALE	Aurélie GALLET, Marie POULLE, Nicolas GUILLON, Dany BERGE, Emmanuèle VOLTZ, Carole PARCÉ
APPEL D'OFFRES	Titulaires : Nicolas GUILLON, Jean-Marc LEMOINE et Emmanuèle VOLTZ Suppléants : Stéphane CHARTIER, Dany BERGE et Adrien BOUCHET

III - ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS AUX SEIN DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTER-COMMUNALES

SI VOIRIE CHANNAY/COURCELLES	Stéphane CHARTIER, Patrick HUET, Stéphane CHARBONNIER, Adrien BOUCHET
SIEIL 37	Dany BERGE (titulaire), Marie-Agnès PLATEAU (suppléante)
SI DU GYMNASSE DE SAVIGNÉ-SUR-LATHAN	Titulaires : Clarisse BODIN et Jean-Marc LEMOINE Suppléants : Stéphane CHARTIER et Marie POULLE
SI D'AMÉNAGEMENT DES BASSINS DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE	Patrick HUET et Stéphane CHARBONNIER
SI REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE CHANNAY - COURCELLES	Aurélie GALLET, Marie POULLE, Clarisse BODIN, Emmanuèle VOLTZ

IV - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS ET CORRESPONDANTS DE LA COMMUNE

ASSOCIATION CL SUCL	Aurélie GALLET, Marie POULLE, Annie ELOY, Dany BERGE
ASSOCIATION TOURISME VERT & QUALITÉ DE VIE	Marie-Agnès PLATEAU (titulaire), Dany BERGE (suppléant)
ASSOCIATION BIBLIOTHÈQUE TRAIT D'UNION	Marie POULLE, Marie-Agnès PLATEAU, Aurélie GALLET
DÉLÉGUÉ ÉLU AU CNAS	Nicolas GUILLON
REPRÉSENTANT AUX LISTES ÉLECTORALES	Stéphane CHARBONNIER (titulaire)
RÉFÉRENT SDIS	Stéphane CHARBONNIER
RÉFÉRENT FORESTIER	Patrick HUET, Dany BERGE
CORRESPONDANT DÉFENSE	Jean-Marc LEMOINE

V – QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal est informé :

- De la mise en place d'une guinguette mobile par l'association AGORA sur le parking de la salle des fêtes aux dates du 15 avril, 27 mai et 24 juin 2026.
- D'un webinaire organisé par l'AMIL 37 le vendredi 3 avril 2026.
- D'une proposition reçue pour les services d'un food truck sur la commune.
- Des portes ouvertes de la base ULM les 8 et 9 mai 2026.
- De l'organisation d'un concert caritatif « Pour Simon » le samedi 31 octobre, ainsi que de la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes.
- De l'invitation à un comité de suivi de la CCTOVAL le 27 avril 2026 dans le cadre de la gestion de l'Espace Naturel Sensible du Lac de Rillé.
- De la demande de participation aux frais de scolarité de plusieurs enfants de la commune scolarisés à l'école de Château-la-Vallière.
- Des travaux sur la route départementale 749 entre Château-la-Vallière et Channay du 27 avril au 18 mai 2026, entraînant une fermeture de la route entre 07h00 et 17h00.
- Du prêt de tables et chaises contre remise d'un don aux associations locales.
- De la validation d'un devis pour l'achat d'une débroussailleuse auprès de l'entreprise « Girault », pour un montant de 941,50 € TTC.
- De la validation d'un devis pour l'achat de calcaire destiné au remblaiement des chemins, auprès de l'entreprise « Moreau Transports », pour un prix unitaire de 23,76 € TTC la tonne pour un volume de 15 tonnes, auxquels s'ajoutent des frais de livraison de 124,20 € TTC.
- De la validation d'un devis auprès de l'entreprise « Aménage habitat 37 » pour des modifications d'aménagement du local technique, pour un montant de 1 283,64 € TTC.
- Des travaux prévus à la salle associative pour la célébration des mariages :
 - Devis acceptés :
 - o 169,35 € TTC pour la réalisation de chemins de table ;
 - o 161 € TTC pour les broderies de chemins de table ;
 - o 1 106 € TTC pour les deux chaises destinées aux mariés ;
 - o 537,80 € TTC pour l'achat de 4 chaises « témoins ».
 - Devis mis en attente :
 - o 1 223,80 € TTC pour le remplacement du skaï sur 40 chaises pliantes ;
 - o 1 628,84 € TTC pour la réalisation et la pose de 5 stores.
- Du report de l'achat d'un aspirateur à eau, d'un montant de 540,00 € TTC.
- De la réunion de la commission des finances le mercredi 15 avril 2026 à 19h30.
- De la réunion de la commission voirie le vendredi 17 avril 2026 à 18h00.
- De la visite des bâtiments communaux le samedi 25 avril 2026 à 14h30.
- De la prochaine réunion du conseil municipal le mercredi 29 avril 2026 à 20h30.

Fin de la séance à 23 h 45.

Le secrétaire de séance,
Nicolas GULLON



Le Maire,
Aurélie GALLET

